

COMPTES RENDUS

M. FUIANO. — *La penetrazione e il consolidamento della potenza angioina in Italia. Parte prima : in Piemonte.* Naples, 1959, in-8°, 184 pages [tiré à part d'*Archivio Storico per le provincie napoletane*, t. 78 (1960), p. 54 - 234].

Depuis la disparition de G.M. Monti qui a consacré tant d'excellents ouvrages aux angevins de Naples, peu de travaux ont été publiés en Italie sur cette période.

Les registres angevins de Naples, sources principales d'une documentation inédite, n'existent malheureusement plus, mais leur admirable reconstitution par les soins des archivistes napolitains (15 volumes édités à ce jour) permet une meilleure utilisation d'éléments publiés ou analysés dans divers ouvrages imprimés ou travaux restés manuscrits. Félicitons donc le professeur M. Fuiano d'avoir abordé à nouveau les problèmes de la domination angevine en Italie ; ces questions ont généralement une incidence sur l'histoire provençale en raison des relations étroites qui ont uni durant cette période et sous une même souveraineté le royaume de Naples et le comté de Provence.

Sous un titre général et prometteur qui suggère des développements ultérieurs, l'auteur a commencé par étudier les débuts de cette pénétration angevine en Italie. En près de deux cents pages, il nous livre un copleux article sur les circonstances qui ont amené la mainmise de Charles d'Anjou sur la commune de Coni, dans le Piémont occidental. Les grandes lignes de cette emprise sont déjà bien connues ; le 19 juin 1258, premier traité entre les représentants de Charles I^{er} et Coni avec des clauses surtout commerciales, mais un an plus tard cette commune reconnaît la souveraineté du comte de Provence ; puis en quelques mois l'abbé de Saint-Dalmas-du-Bourg se soumet lui aussi, ainsi que les communes voisines de Alba, Cherasco, Savigliana, Bene et Mondovi. Sans opération militaire le dynamique comte de Provence, en moins de deux ans, a réussi à prendre pied de l'autre côté des Alpes et à faire reconnaître sa souveraineté dans l'extrême sud du Piémont occidental.

Alors que ses prédécesseurs s'étaient surtout intéressés aux faits politiques, M. Fuiano s'attache, lui, aux causes économiques et essaye ainsi d'éclairer d'un jour nouveau les mobiles des protagonistes et opposants à la pénétration angevine.

Son premier chapitre, consacré à la route du sel, souligne l'importance de ce produit dans le premier traité de 1258. Coni est en effet admirablement situé aux confluent de la Stura et du Gesso, en liaison

avec la vallée de l'Ubaye par le col de Larche et avec la vallée de la Roya et l'arrière pays niçois par le col de Tende. C'est surtout cette dernière voie qui permet à Coni de commercer facilement et presque en toute saison avec la Provence. Pour les marchands niçois, cette ouverture vers l'Italie du Nord est très importante, et pour les villes piémontaises et notamment Asti alors florissante, cette voie de communication peut devenir vitale, lorsque pour des raisons politiques les commerçants et banquiers astésiens ne peuvent utiliser librement le port de Gênes et les cols savoyards.

Les visées politiques et expansionnistes de Charles I^{er} d'Anjou trouvent donc dans cette zone piémontaise un terrain favorable : des seigneurs plus ou moins puissants (comte de Savoie, marquis de Saluces et de Montferrat) et des communes libres (Asti, Alba, Coni, Alexandrie) sont aux prises dans un réseau d'intérêts politiques et économiques qui les opposent ou les réunissent suivant les circonstances. Asti qui a vaincu et emprisonné en 1255 le comte Thomas de Savoie et est en froid avec Gênes poussera Coni à traiter avec les Provençaux ; les bourgeois de cette dernière commune, aux prises avec des difficultés financières et l'abbaye de San Dalmazzo revendiquant d'anciens droits seigneuriaux, préféreront se donner à Charles I^{er} qui leur garantira l'intégrité de la commune et de ses biens moyennant reconnaissance de souveraineté et diverses redevances fiscales.

M. Fuiano a fort bien montré cette évolution en enrichissant son exposé de nombreux commentaires sur l'activité économique et le développement des libertés communales dans cette région au milieu du XIII^e siècle.

Il nous pardonnera cependant de faire des réserves sur certains points relatifs à la Provence pour lesquels nous avons pu utiliser directement des documents qu'il n'a connus que par l'intermédiaire de Sternfeld (1).

Il s'agit de ce premier livre de comptes des vigueries et baillies provençales mentionné à tort dans son article sous le nom de livre rouge de Marseille et conservé actuellement sous la cote B 1501 aux archives départementales des Bouches-du-Rhône. D'après les chiffres de ce rationnaire publiés par Sternfeld l'auteur croit déceler une balance déficitaire de la gabelle de Nice, et l'oppose aux profits énormes des gabelles de Berre, de Toulon et d'Hyères. En réalité, la gabelle de Nice ne fait pas partie de ces gabelles de production qui achètent à des fabricants locaux du sel à 8 deniers l'ouille pour le revendre 3 sous ; c'est une gabelle de redistribution qui s'approvisionne aux gabelles de Toulon et de Nice au prix officiel de 3 sous pour vendre le sel à l'arrière pays niçois 4 sous l'ouille environ et éventuellement aux marchands piémontais 6 sous l'ouille après le traité de 1258.

(1) Notons également, p. 176, une erreur de détail. Raimond de Toulouse n'est pas, en 1210, mari de Béatrice de Savoie. Raimond VI de Toulouse avait épousé une Béatrice de la famille des vicomtes de Béziers, et c'est Raimond-Béranger V, comte de Provence de la maison de Barcelone, qui épousa en 1219 Béatrice de Savoie.

Les achats et ventes de sel de cette gabelle durant l'année 1263-64 (2) sont parfaitement équilibrés et ne permettent en aucune façon de conclure à un impérieux besoin pour le commerce niçois de trouver un débouché pour son sel en Piémont. Du fait de la mainmise totale du comte sur la gabelle, simple redistributrice d'un produit en provenance d'Hyères, l'on voit mal les commerçants de Nice très préoccupés par cette question du sel ; seules les finances comtales ont intérêt à le voir exporté en quantités toujours plus importantes.

Certes le commerce niçois profite d'une manière générale des relations ouvertes par le col de Tende, mais la classe marchande semble suivre la politique dynamique de Charles I^{er} plutôt que la précédente ; les amiraux niçois Guillaume Olivari et Jacques Cais sont des fonctionnaires comtaux beaucoup plus que des représentants de la tendance expansionniste des marchands niçois.

De même nous ne sommes pas du tout convaincus par l'argumentation de l'auteur sur la présence à Coni en 1258 de Boniface de Castellane pour des raisons mercantiles ; il aurait, dit-il, désiré tout comme le comte trouver des débouchés d'exportation pour le sel de sa saline de Castellane. Ce motif ne nous semble pas valable. Cette saline dont on connaît les chiffres de production à la fin du XIII^e siècle est de peu d'importance, les agents de la Cour pour la favoriser doivent alors interdire la consommation de sel marin dans toute la baillie de Castellane tant que la production annuelle de la saline locale n'est pas épuisée. Cette source salée est absolument incapable de concurrencer le sel marin d'Hyères dans une région aussi éloignée de Castellane que l'est le Piémont.

Qui plus est l'identification de ce Boniface de Castellane avec le baron troubadour rebelle à Charles d'Anjou ne nous paraît pas absolument démontrée (3). Dans la liste des conjurés d'avril 1259 il figure à côté de Foulques Ardouin et de Bérard de Castellane, parmi des notables de Coni ; et malgré la similitude de nom avec l'illustre baron peut-être était-il simplement l'un d'entre eux ? Quant à Bérard de Castellane, il fut par la suite bayle de Draguignan en 1263-64 et chargé de mission pour le comte en Italie du Nord ; ce qui s'explique aisément par sa qualité d'habitant de Coni. Le registre B 1501 l'orthographie Castellane au folio 54 verso et Castellar au folio 43 verso ; ce dernier nom nous a fait penser aux Bérard, seigneurs de la haute vallée de l'Ubaye ; l'un d'eux se retrouve dans les actes du comte Raymond Bérenger V publiés par

(2) B 1501, f^o 132.

Dans l'année, la gabelle de Nice a vendu 59.814 setiers de sel au prix de 13 deniers le setier, soit 3.239 livres 18 s. 6 d. de tournois provençaux ; d'après une équivalence donnée plus loin (f^o 135) : 17.311 oulles 1/2 représentent 64.918 setiers de Nice, ce qui donne 3 setiers 3/4 pour une ouille.

La gabelle a donc vendu environ 15.950 oulles à près de 4 sous l'ouille. Or elle achète, à raison de 3 sous l'ouille, 11.718 oulles en provenance d'Hyères et 5.604 de Toulon, ce qui, avec les frais de transport (7 deniers par ouille) et divers frais de manutention, représente la somme de 3.319 livres 14 sous.

(3) L'allusion à la révolte de Bérard de Castellane à Coni, dans les lettres de Charles I au sujet de la saline de Castellane (de Boliard, p. 205), peut n'être qu'une coïncidence.

Benoît sous le nom de Bérard du Châtelard (Cne de la Condamine - Châtelard dans la haute vallée Ubaye). En raison des relations faciles par le col de Larche et le val de Stura entre la haute vallée de l'Ubaye et Coni, nous formulons l'hypothèse que ces Castellane ou Castellar étaient peut-être originaires du Châtelard, apparentés aux Bérard et fixés à Coni.

Ces précisions et hypothèses modifient peut-être sur certains points l'argumentation de M. Fuiano mais n'enlèvent cependant rien à la valeur de son ouvrage qui apporte sur les origines de la domination angevine au Piémont des perspectives nouvelles et intéressantes.

E. BARATIER.

OLIVESI (Antoine) et RONCAYOLO (Marcel). — *Géographie électorale des Bouches-du-Rhône sous la IV^e République*. Paris, Armand Colin, 1961, 278 pages (113^e Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques). Publié avec le concours du C.N.R.S.

La géographie électorale demande beaucoup de patience, mais aussi beaucoup de finesse, et il n'est pas mauvais que ceux qui la pratiquent sachent remonter dans le passé. Nous retrouvons ces qualités chez MM. Olivési et Roncayolo : le premier, historien, auteur, pour nous en tenir à l'histoire contemporaine, d'une étude sur la Commune à Marseille et qui prépare une thèse sur la III^e République ; le second, géographe averti, au courant des tendances de l'économie, de ses lignes de force comme de ses faiblesses. C'est ainsi qu'à propos de l'élection communiste d'Orgon, page 80, une note opportune rappelle une remarquable constance, puisque le 30 mars 1871 un rapport adressé au ministre de l'Intérieur signalait vingt-cinq habitants affiliés à l'Internationale contre trois à Mollèges et à Eyrargues, et un seul à Châteaurenard.

S'il est aisé de montrer les mérites de cet ouvrage, il est plus délicat d'en faire une critique, sans tomber dans les pièges de l'actualité et d'une actualité d'autant plus brûlante que l'étude parvient jusqu'aux consultations de 1958 et aux changements qu'elles ont permis. On retiendra quelques conclusions : la stabilité communiste paraît parfois plus liée aux milieux ruraux qu'aux milieux urbains ; la S.F.I.O. est moins liée aux seuls éléments ouvriers que jadis. « Les nouveaux électeurs socialistes sont sans doute moins ouverts aux thèmes révolutionnaires ou, plus simplement, aux thèmes populaires qui avaient fait avant guerre le succès d'un Flaisnières ou d'un Tasso... » ; ils apprécient, sans doute, dans les attitudes politiques de la S.F.I.O. marseillaise, une modération, un emprisisme, une volonté de traiter techniquement la plupart des problèmes, de faire primer la gestion sur l'idéologie. » La droite, qui s'est cherchée après la Libération et qui a dû aller, faute de mieux, vers un M.R.P. vite en déclin, a retrouvé une place traditionnelle, surtout à Marseille.

Tout ceci est traité sans dogmatisme et d'une manière qui ne paraît jamais pesante. Le rôle de certaines individualités n'est pas esquivé, sans que cette analyse fautive en aucun cas les perspectives d'ensemble.

Au dernier congrès des Sociétés savantes qui se tenait à Poitiers, M. G. Castellan posait la question de savoir si l'on pouvait traiter de l'histoire contemporaine. Ouvrage dense et aisé, l'étude de MM. Olivesi et Roncayolo montre que l'on peut se pencher sur les problèmes les plus proches avec honnêteté et intelligence.

P. GUIRAL.
